

Conseil Municipal d'Anglars-Nozac

Compte rendu de la séance du 28 octobre 2009

Secrétaire de séance : Pascal Salanié

Présents : Vincent Bergon, Gérard Jarland, Thierry Jardin, Christian Galet, Pascal Salanié, Pascal Pavan, Didier Laval, Claude David.

Excusés : Philippe Ayzac, Christiane Verdier.

Pouvoirs : Christiane Verdier donne un pouvoir à Pascal Pavan, Philippe Ayzac à Claude David.

Ordre du jour :

Informations diverses :

Sujet	Présentation	Documents remis	Débats	Décisions
Alimentation en eau potable. Point sur l'avancée des négociations.	Validation des orientations de la rencontre du 19 octobre 2009. Le Conseil Municipal avait débattu sur l'opportunité de mettre un tarif progressif lors de sa rencontre du mois de juillet. Suite au débat, une rencontre spécifique s'est déroulée le 19 octobre 2009.	Présentation d'un document de simulation à partir de la consommation réelle de 2008.	Le débat porte sur la nécessité du tarif progressif. Le proposition consiste à faire en sorte que les tarifs ne progressent pas pour les usages d'alimentation et d'hygiène (autour de 100m ³ /foyer), qu'ensuite les tarifs soient progressifs pour inciter les abonnés à maîtriser leur consommation. L'objectif est de récupérer une part communale estimée à 16000€/an pour le renouvellement des réseaux. Un tarif doit être envisagé pour les usages non-domestiques afin notamment de ne pas pénaliser l'activité économique. Aucune autre proposition n'est avancée malgré une contestation de cette proposition par Gérard Jarland et Vincent Bergon.	Il est décidé par un vote à bulletin secret d'installer un tarif progressif pour les usages domestiques. Pour : 7 voix Contre : 3 voix Abstention : 1 voix.

Sujet	Présentation	Documents remis	Débats	Décisions
ALSH	L'accueil de Loisirs pour les enfants fonctionne tous les mercredis et les petites vacances. La CAF nous accorde des financements complémentaires dans le cadre des Contrats Enfance Jeunesse correspondant à 55% de la part communale. La condition est d'appliquer un tarif modulé.		Proposition d'autoriser le maire à co-signer avec les autres maires la convention CEJ CAF. Proposition de modulation de tarif sur la base de 8€/jour pour les familles en dessous de 650€ de QF et 10 € pour les autres. Autorisation donnée au maire de signer les conventions avec les autres communes.	Autorisation à l'unanimité donnée au Maire de signer la convention CAF/CEJ. Accord pour la mise en place d'un tarif modulé à partir de septembre 2009. Autorisation à l'unanimité donnée au maire de signer les conventions avec les autres communes. Il est demandé de maintenir le lien avec les parents et leur mobilisation.
Signalisation devant l'école	Certains risques apparaissent devant l'école quand les cars déposent les enfants en venant du haut de la commune. Proposition de matérialiser la présence de l'école sur la route. Le cout prévisionnel est de 605€ TTC.	Proposition de matérialisation réalisée par la DDEA	Il est proposé d'envisager un passage piéton supplémentaire devant la garderie. Il est rappelé qu'une solution pourrait être trouvée dans le pré appartenant à la commune.	Accord à l'unanimité pour réaliser cet aménagement de sécurité. Un courrier sera adressé au STR. Pascal Salanié suit ce dossier.
Rapport d'activité du SYMICTOM	Le cout de la tonne ramassée varie en fonction de la qualité du tri. Comment l'améliorer?	Document présentant le coût de la tonne et son évolution en fonction de la qualité du tri.		Il est proposé de réaliser une campagne de sensibilisation.
Rapport d'activité de la CCHB		Remise du rapport d'activité		Présentation à l'ensemble de l'équipe.

Sujet	Présentation	Documents remis	Débats	Décisions
Modification des compétences de la CCHB	Lié au projet de maison médicale sur Payrac			Adoption à l'unanimité des nouvelles compétences de la CCHB.
Modification des statuts de la CCHB	Lié au déménagement de la CCHB et l'intégration de sa nouvelle adresse			Adoption à l'unanimité des nouveaux statuts de la CCHB.
Projet VIVAL	Le projet a été présenté au Président de la CCHB qui en a parlé au Bureau. L'intérêt pour ce projet semble réel mais le projet de Milhac a intégré les communes d'Anglars Nozac, Fajoles et Rouffilhac dans son étude de faisabilité. Les financements sont liés à ce périmètre.		Il est proposé de mener une enquête sur le territoire concerné pour argumenter sur ce projet.	Une rencontre doit être organisée avec les Maires des communes de Rouffilhac et Fajoles. Il est accepté le principe d'envoyer avec l'enquête une enveloppe timbrée pour faciliter les retours.
Question diverse 1 : Situation de l'école d'Anglars Nozac	Une enquête administrative a été lancée et va se dérouler le 10 novembre sur Anglars Nozac. La mobilisation des parents est forte.			Information au Conseil Municipal.
Question diverse 2 : Demande de terrain de la famille Lasserre.	Demande d'acquérir le terrain face à chez eux pour construire un garage.		Le débat porte sur la volonté de vendre ce terrain en entrée de commune. Il est rappelé que la sortie du la départementale reste dangereuse et il serait nécessaire de raboter les talus de chaque coté.	La question est reportée au prochain CM

Sujet	Présentation	Documents remis	Débats	Décisions
Question diverse 3 : Projet Aurélie Soulacroup	Projet de salon de coiffure itinérant.			Information
Question diverse 4 : Convention d'affranchissement entre Initiatives Environnement et Anglars Nozac	L'affranchissement des courriers est administrativement lourd à gérer. Proposition de mettre à disposition la machine à affranchir de Initiatives Environnement.			Le Maire, en raison des liens entretenus avec cette entreprise, ne participe pas au vote. Décision : autorisation de signer la convention.
Question diverse 5 : Salle des fêtes	La question de l'aménagement de cette salle revient régulièrement sur l'ordre du jour. Cela s'exprime par le manque d'équipements, l'aménagement générale et la réalisation des états des lieux.		Didier Laval rappelle qu'un état des lieux est réalisé systématiquement, excepté une fois lorsque cette salle a été remise à un membre du Conseil Municipal. Il serait cependant nécessaire de réaliser une convention d'occupation.	Préparer un budget d'investissement pour l'année 2010.
Question diverse 6 : Fonctionnement du Conseil Municipal.				
Question diverse 7 : Achat du terrain de Dupuy	Pour pouvoir acheter le terrain sans passer par le notaire, une procédure est possible en gestion directe par la commune. Le Maire tient le rôle du notaire. Il est donc nécessaire de désigner un membre du CM qui sera chargé de signer l'acte.			Vincent Bergon est désigné pour signer les actes administratifs liés à cet achat.

Sujet	Présentation	Documents remis	Débats	Décisions
Question diverse 8 : Mise en place du site de la commune.	Rappel de la présentation du travail réalisé par Guillaume Verdier et mise en route.			Présentation lors du prochain CM

Intervention de Gérard Jarland

Gérard Jarland annonce au Conseil Municipal, après en avoir discuté avec le Maire, sa démission de sa fonction de second adjoint, et de la plupart des commissions de travail. Il explique qu'il ne se sent pas utile dans le fonctionnement de la commune et craint que on lui reproche d'être sur une fonction de responsabilité sans avoir tenu son rôle.

Le Maire regrette cette décision et la façon dont elle a été prise. Le travail d'élus est important et nous sommes tous en activité. Il aurait préféré qu'une discussion se soit préalablement engagée et que devant un désaccord, la démission puisse s'envisager. Cette phase n'a pas eu lieu.

Fait le 28/10/2009 par Pascal Pavan